

Conseil local FCPE du collège André Malraux

Rapport d'activité 2015 - 2016

13 septembre 2016

La signification des acronymes se trouve en annexe.

1. Introduction

L'année 2015-2016 a été une année de transition car le bureau de l'année dernière a été entièrement renouvelé en septembre 2015. La nouvelle équipe a eu beaucoup de travail pour s'organiser et reprendre les activités de l'association. **Nous avons réalisé l'ensemble des actions que nous avons proposées sur notre profession de foi** (voir annexes).

2. Nouveaux moyens de communication

Dès la rentrée, de nouveaux moyens techniques ont été mis en place afin de favoriser les échanges entre les membres du CLAM et la communication vers les parents d'élèves du collège:

- une adresse pour nous contacter: contact@fcpecollegemalraux.fr
- des listes de diffusion:
 - clam@fcpecollegemalraux.fr: pour tous les adhérents
 - bureau@fcpecollegemalraux.fr : pour les membres du bureau
 - elus_ca@fcpecollegemalraux.fr : pour les membres du CLAM élus au CA et siégeant aux commissions
 - delegates@fcpecollegemalraux.fr: pour les délégués de classe
 - info@fcpecollegemalraux.fr : liste de diffusion pour contacter les parents ayant souhaité recevoir des informations des associations de parents d'élèves
- site web : <http://fcpecollegemalraux.fr>: nous diffusons sur ce site des informations concernant nos activités (moments importants de la vie du collège impliquant les parents, dates de nos réunions, compte-rendus de soirées). Ce site permet aussi au parents de contacter directement les délégués de chaque classe via un formulaire.
- une newsletter : en milieu d'année nous avons décidé de diffuser une newsletter (par email + ENT) à l'attention de tous les parents du collège. Elle permet aux parents d'être au courant de nos activités de façon très succincte. Voir l'annexe pour des exemples. Ces newsletters sont disponibles sur le site web.

Nous avons communiqué dans le journal mensuel de la mairie de Ramonville (Vivre à Ramonville) les dates de nos réunions. Nous avons aussi communiqué sur l'achat groupé de fourniture sur le site internet de la mairie.

Sous l'impulsion du conseil local de l'école St Exupéry (Ramonville), nous avons participé au forum des associations qui s'est déroulé le samedi 3 septembre 2016.

Revue de presse:

Deux articles sur nos activités et sur la soirée sur les dangers du numérique sont parus dans le petit journal de Ramonville (voir annexe).

3. La rentrée scolaire 2015-2016 et les élections

La rentrée scolaire est un moment privilégié pour rencontrer les parents: nous avons tenu des permanences dans la hall du collège lors des réunions parents-professeurs organisées par le collège.

Nous avons présenté une liste de 14 parents pour les élections au CA du collège. Nous avons participé à la mise sous pli, au scrutin (nous sommes passés dans les classes et dans la cour pour récupérer les enveloppes), et au dépouillement. Nous avons obtenu 4 sièges sur 7, ce qui nous a permis d'être bien représentés au CA et dans les diverses commissions ad-hoc. Voir notre profession de foi en annexe et les résultats détaillés ci-dessous:

Résultats des élections 2015-2017:

			FCPE	Indépendants
Inscrits		1058	184	139
Votants		345	56,97%	43,03%
Blancs / nuls		22		
Exprimés		323		
	Nb Sièges	Quotien électoral		
Conseil d'Administration	7	46,14	4	3
CESC	4	80,75	2	2
Conseil discipline, voyage	3	107,67	2	1
CHS, Commission éducative	2	161,5	1	1
Total commissions	17	19	10	7
Total conseils de classe	60	5,38	34	26

4. Organisation et vie du CLAM

Nous avons demandé à la mairie de changer de salle pour nos réunions pour la maison des associations, chemin Pouciquot. En effet, celle située rue Voltaire était méconnue et difficile d'accès. Par ailleurs nous avons décidé de nous réunir tous les mois environ (le premier lundi de chaque mois), hors vacances scolaires. Ce fut suffisant pour nous organiser tout au long de l'année. Une dizaine de membres (pas toujours les mêmes) étaient présents à

chaque fois. Chaque réunion a donné lieu à des compte-rendus qui ont été diffusés sur la liste de diffusion clam@fcpecollegemalraux.fr.

Toutes les décisions ont été prises démocratiquement par un vote à main levée des membres présents lorsqu'elles ne faisaient pas l'unanimité.

En ce qui concerne l'organisation, nous avons travaillé à la fois sur le court terme, au rythme des événements survenant au collège (non remplacement de professeurs par exemple), à moyen terme (pour organiser des soirées) et à long terme pour des actions de fond (poids des cartables). Pour chaque action, un membre référent a été identifié autour duquel une équipe s'est formée. Cela a bien fonctionné puisque toutes les actions entreprises ont été réalisées (voir notre profession de foi en annexe).

Nous avons obtenu du conseil départemental l'octroi d'une subvention pour couvrir les frais d'interprétariat en LSF pour la soirée sur les dangers du numérique (voir lettre et réponse en annexe). Nous avons aussi fait une demande de subvention à la Mairie dans ce sens.

5. Notre mandat

Nous avons participé à tous les conseils d'administration et toutes les commissions. Nous avons aussi été présents à toutes les réunions informelles proposées par la direction du collège. Nous nous sommes rendus disponibles auprès des parents convoqués en commission éducative et conseil de discipline, et leur avons proposé un soutien.

Nous avons rédigé et diffusé un mémo pour les délégués de classes pour les aider à investir leur rôle. Nous avons été présents à tous les conseils de classe; pour chacun d'eux un compte-rendu a été envoyé aux parents.

6. Nos actions

6.1 Vigilance sur le non remplacement d'enseignants

Nous avons été en étroite collaboration avec le collège pour faire avancer des dossiers concernant le non remplacement d'enseignants, et ce dès le début de l'année. Nous avons envoyé deux courriers au DASEN à ce sujet: l'un en septembre pour l'absence d'enseignant de lettres modernes et de Langue des Signes Française (LSF), une seconde en janvier pour une longue absence d'un enseignant en mathématiques.

6.2 Poids des cartables

Cette année encore nous avons poursuivi nos réflexions et nos actions sur le poids trop élevé des cartables. Une pesée des cartables a été faite devant le collège le mardi 29 mars. Nous avons aussi invité les parents à peser les cartables de leurs enfants pendant une semaine. Les résultats ont été présentés en CA et à la dernière réunion du CESC en juin (93 cartables pesés cette année): 8 cartables sur 10 étaient plus lourds que les 10 % du poids de l'enfant préconisés et 3 cartables sur 10 d'un poids entre 15 % et 20 % du poids de l'enfant. Cette pesée ne met pas en évidence de différence selon le niveau (de la 6e à la

3e). En comparaison avec la pesée menée l'année dernière, on n'observe pas d'amélioration cette année. Lors de la pesée, nous avons sensibilisé les enfants à l'importance de bien faire son cartable (ne pas apporter des choses inutiles). Nous avons aussi obtenu que les enseignants autorisent les cahiers 48 pages (avec mention dans les listes de fournitures scolaires). Afin d'être cohérents dans nos actions et pour permettre aux parents de surmonter la difficulté de trouver ces cahiers, nous avons mis en place une commande groupée de fournitures privilégiant ces articles (voir 6.3).

6.3 Commande groupée de fournitures scolaires

Un petit groupe très dynamique s'est formé pour préparer cette action. Nous étions décidés à nous appuyer sur la commande groupée organisée par le CDP31. Lors d'une réunion nous nous sommes aperçus que nous ne pourrions alors proposer ce service qu'aux adhérents à la FCPE. Un débat au sein du CLAM a eu lieu et à l'unanimité nous avons trouvé que cette pratique risquait d'exclure trop de parents. Notre but était de proposer cet achat groupé au plus grand nombre, ce qui nous assurait d'ailleurs le soutien du collège dans notre démarche (soutien capital pour mener à bien cette action). Nous avons donc décidé de créer l'association Finie LA Galère (FLAG). L'activité liée à cette commande groupée sera donc détaillée dans le rapport d'activité de cette association. Cette action a rencontré un très grand succès (180 commandes environs) et les parents semblent très satisfaits.

6.4 Le téléphone portable à l'école

Le CLAM a débattu longuement sur les problèmes que peuvent causer l'usage du téléphone portable dans le collège. Nous avons fait une enquête auprès d'autres conseils locaux de collège pour connaître la réglementation en vigueur dans leur établissement. Ce sondage a suscité beaucoup d'intérêt et a montré des disparités entre les établissements sur les règles en vigueur concernant leur usage. Le CLAM s'est prononcé pour une interdiction partielle (à savoir une autorisation limitée à une zone restreinte dans l'établissement) lors de la réunion de la commission permanente sur le règlement intérieur. Notre proposition n'a pas été retenue au CA sur le motif qu'il était difficile de mettre en place une telle interdiction. Parallèlement à ces débats au sein de l'association et avec le collège, nous avons organisé une soirée sur les dangers du numérique à l'attention des parents du collège et des classes de CM2 du bassin (voir tract en annexe). Nous avons fait intervenir une géobiologue qui a sensibilisé le public sur les dangers que représentent les ondes électromagnétiques. La brigade de prévention de la délinquance juvénile est ensuite intervenue pour délivrer le même message qu'elle avait délivré aux élèves de 5ème une semaine plus tôt. Cette soirée, organisée au collège, a rencontré un grand succès puisque plus de soixante parents étaient présents.

6.5 La réforme des collèges

Nous avons assisté à deux réunions organisées par le CDP31 au sujet de la réforme (l'une sur la réforme proprement dite, l'autre sur la dotation globale axée sur les changements induits par la réforme) afin de nous informer et être prêts à répondre aux éventuelles

questions des parents. Nous avons aussi participé à une réunion organisée par le CDP31 avec le DASEN. Cela a été l'occasion de nous rendre compte qu'il y avait un décalage entre son discours et les faits dans la dotation globale du collège: si des heures supplémentaires ont bien été octroyées pour le collège pour la mise en place de la réforme, aucune ne l'ont été pour la SEGPA. Nous avons donc soutenu la motion proposée en CA par le personnel enseignant sur ce sujet.

Nous avons aussi assisté à la réunion d'information sur ce sujet organisée par la direction du collège à l'attention des seuls parents délégués le 26 janvier. Nous avons alors proposé et obtenu que la direction et les enseignants référents (sur cette réforme) interviennent dans une soirée d'information ouverte à tous les parents. Cette soirée a été co-organisée avec le groupement des Parents Indépendants. Elle a donné lieu à une réunion de préparation avec les deux enseignants référents du collège. Ils ont accueilli notre souhait qu'ils communiquent aux parents sur l'application de la réforme au collège A. Malraux avec beaucoup d'enthousiasme. Avant la soirée, nous avons envoyé un document aux parents présenté sous forme de questions-réponses et écrit sur la base des discussions entre la direction du collège et les parents délégués présents lors de la réunion d'information sur la réforme en janvier (voir annexes). Cette soirée c'est déroulée le 16 juin et a rencontré un grand succès (une quarantaine de parents étaient présents). A noter que nous avons obtenu que l'interprétariat LSF soit financé par le collège.

6.6 Vigilance sur le maintien de l'option LSF pour les entendants

L'enseignement de la Langue des Signes Française pour les entendants étant une option qui, dans la logique de la réforme, devait être abandonnée, nous avons demandé son maintien auprès de la Rectrice de l'Académie de Toulouse (voir courrier en annexe). Nous avons aussi eu le soutien du Conseil Départemental qui s'est prononcé par un vote à l'unanimité sur notre sollicitation.

L'option LSF a finalement été maintenu en tant qu'enseignement de complément.

6.7 Action auprès des parents pour faciliter l'accès à l'ENT

Une lettre a été envoyée aux parents qui ne se connectent jamais à l'ENT pour leur proposer une aide (voir courrier en annexe).

6. Réflexions autour de la façon dont le concours sur la résistance est organisé au collège

Nous nous sommes aperçus que le concours sur la résistance au collège n'était pas très bien organisé au collège. Nous avons entamé une réflexion pour améliorer l'information auprès des élèves et des parents à son sujet auprès de Mme Amigues.

Le prochain concours aura lieu le 24 mars 2017.

Il sera l'occasion d'un projet pédagogique partagé entre l'histoire géographie et les lettres.

Cela n'interfère pas avec la période de stage de découverte comme cela a été le cas cette année.

Liens avec le Conseil Départemental FCPE de la Haute Garonne

Notre conseil local est affilié à la FCPE. Ainsi nous interagissons fréquemment avec le CDP31:

- Participation à la conférence des présidents des conseils locaux en septembre
- Participation aux soirées de formations des élus (formation des délégués, budget des établissements, dotation globale des établissements, réforme des collèges)
- Participation à l'Assemblée Générale en juin
- Participation à la coordination sicoval: cette année nous avons accueilli en juin une réunion de cette coordination

Annexes

A.1 Liste des acronymes et leur signification

DASEN	Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
CA	Conseil d'Administration (du collège A. Malraux si ce n'est pas précisé)
CLAM	Conseil Local FCPE du collège André Malraux
CDP31	Conseil Départemental FCPE de la Haute Garonne
ENT	Espace Numérique de Travail (http://andre-malraux.ecollege.haute-garonne.fr)
FLAG	Finie LA Galère (association de la commande groupée de fournitures)
LSF	Langue des Signes Française

A.2 Profession de foi 2014-2015

VENDREDI 9 OCTOBRE 2015

Élection des représentants des parents d'élèves
au Conseil d'Administration du collège André Malraux

Sept sièges pour participer aux décisions
relevant de la vie des élèves au sein du collège

**Le conseil local FCPE du collège est un ensemble de parents motivés,
à votre écoute, qui s'engagent pleinement pour la réussite, les bonnes conditions
d'apprentissage et le bien-être de tous les élèves.**

Quelques réalisations l'année dernière :

- participation à toutes les commissions de l'année ;
- lancement de réflexions et d'actions sur le poids des cartables ;
- évaluation du confort de la cantine et de la qualité des repas ;
- 1^{ère} participation de parents à la réunion sur le fond social (à notre demande) ;
- démarches abouties pour organiser l'information sur la sexualité en 3^e ;
- comptes-rendus des conseils de classes.

Nos premiers projets pour 2015-2016 :

- vigilance sur les remplacements de professeurs en lien avec la FCPE31 ;
- poursuite de l'action sur le poids des cartables ;
- achat groupé de fournitures scolaires (alléger les cartables et les factures!);
- aide aux parents sur l'utilisation de l'ENT ;
- soirée d'information sur les dangers du numérique ;
- soirée d'information sur la réforme du collège et les nouveaux programmes.

SOUTENEZ NOUS, VOTEZ FCPE !

Pour nous contacter

contact@fcpecollegemalraux.fr

Visitez notre site web

<http://fcpecollegemalraux.fr>



A.3 Tracts et communications

Tract sur la soirée sur le dangers du numérique



Internet

Chat

Réseaux sociaux

Partages de données,...

Quels dangers pour nos enfants ?

Comment les protéger ?

L'Association FCPE des Parents d'Elèves
du Collège André Malraux
vous invite à une

CONFERENCE-DEBAT

avec une brigade de prévention de la gendarmerie

le Mardi 22 Mars 2016 à 20H30

au collège de Ramonville, salle Nelson Mandela

Des interprètes en Langue des Signes seront présents

La réforme au collège Malraux

Rentrée de septembre 2016

Ce document, présenté sous forme de questions-réponses a été écrit sur la base des discussions entre la direction du collège et les parents délégués présents lors de la réunion d'information sur la réforme qui s'est tenue le mardi 26 janvier 2016 au collège.

Une soirée d'information ouverte à tous les parents aura lieu le jeudi 16 juin à 20h00 au collège (plus de détails à la fin du document)

La direction a rappelé que l'objet de cette réunion n'était pas de débattre sur la réforme mais d'avoir des éclaircissements sur sa mise en œuvre au sein du collège.

Petit lexique:

AP : Accompagnement Personnalisé (à ne pas confondre avec Aide Personnalisée)

EPI : Enseignement Pratique et Interdisciplinaire

LSF : Langue des Signes Française

Cette réforme, dont la mise en place sera faite en septembre 2016 sur tous les niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème}, et pour tout le collège qui comprend les classes SEGPA, va amener un certain nombre de changements sur l'organisation et le contenu des cours de vos enfants. Chaque collège aura sa propre autonomie dans le cadre prévu pour l'application de la réforme. Il pourra donc exister des différences d'un collège à un autre.

Une formation du personnel a été mise en place en plusieurs vagues successives. La dernière, qui est en cours, est la formation des enseignants.

Qu'est ce qui a motivé cette réforme ?

La réforme est justifiée par plusieurs constats (résultats de l'enquête Pisa (Programme International pour le suivi des acquis des élèves) : augmentation du nombre d'élèves en difficulté ; aggravation des inégalités sociales dans les résultats ; fort sentiment d'ennui ressenti par les élèves.

Quel est l'esprit de cette réforme ?

Les années au collège sont vues comme un cheminement de l'élève dans 3 parcours simultanément, auxquels l'ensemble des disciplines contribuent : parcours avenir (construction d'un projet, développement de l'esprit d'initiative, engagement), parcours citoyen (plus particulièrement en HGEMC et documentation, mais aussi dans l'ensemble des matières), parcours d'éducation artistique et culturelle

Quels changements dans les programmes ?

Toutes les matières s'harmonisent autour d'un programme global (sur la durée du collège, donc plus décliné année par année). On ne résonnera plus par discipline, mais en besoins

de compétences à acquérir par les élèves. Toutes les notions seront vues chaque année, avec un approfondissement chaque année (méthode curriculaire).

Désormais le collège comportera 2 cycles

- Le cycle 3 : CM1 - CM2 - 6^{ème}

- Le cycle 4 : 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

La collaboration école-collège va se renforcer, notamment via le conseil école-collège, afin de construire ensemble le programme de ce cycle et d'avoir une progressivité des apprentissages entre les 3 niveaux du cycle 3. Les écoles du bassin de recrutement du collège sont les 5 écoles de Ramonville et les 2 écoles d'Auzeville.

Combien d'heures d'enseignements les collégiens vont-ils avoir en 2016 ?

La réforme prévoit une harmonisation du temps de classe sur l'ensemble des niveaux à 26 heures hebdomadaires (avec une pause méridienne ne pouvant pas être inférieure à 1h30 en 6^e).

Les 26 heures de cours concernent les enseignements communs. Les élèves concernés par des cours optionnels verront donc leur emploi du temps augmenté des heures correspondant aux options. Il est probable que ces élèves auront une pause méridienne raccourcie certains jours.

	Aujourd'hui	A la rentrée 2016
6 ^e	27h	23h + 3h d'AP = 26h
5 ^e	25h	22h + 2h d'AP + 2h d'EPI = 26h
4 ^e	28h	22h + 1h d'AP + 3h d'EPI = 26h
3 ^e	28h30	22h + 1h d'AP + 3h d'EPI = 26h

Les élèves mal-entendants sont-ils concernés par la réforme ?

Oui, toutes les classes sont concernées. Ils auront également 26h d'enseignements hebdomadaires obligatoires dont la mise en place des EPI et de l'AP. Par contre ils auront toujours en plus :

- 3h ou 4h d'enseignement de langue des signes
- 30 mn de plus en français
- 30 mn de plus en mathématiques

Qu'est-ce qui disparaît avec la réforme ?

- les sections européennes qui représentent actuellement 2h de langue supplémentaires pour les 4^{ème} et 3^{ème}. Elles seront supprimées dès la rentrée prochaine y compris pour les élèves ayant déjà commencé une section européenne.
- la DP3, Découverte Professionnelle en classe de 3^{ème}, représentant actuellement 3h sur l'emploi du temps des élèves de 3^{ème}, il faut noter que cette option sera incorporée dans un EPI (voir ci-dessous EPI).

Qu'est-ce qui est maintenu et/ou modifié ?

- l'option Latin deviendra un enseignement de complément. Il sera dispensé dans les collèges qui le souhaitent à condition que l'EPI « Langues et Civilisations de l'Antiquité » soit mise en place, ce qui est le cas au collège A. Malraux. Il y aura un enseignement d'1h pour les 5^{ème} (au lieu de 2h actuellement) et de 2h pour les 4^{ème} et 3^{ème} (au lieu de 3h actuellement). Ces heures d'enseignement de complément sont en plus des 26h de cours hebdomadaires obligatoires.
- les classes bilangues Allemand : Elles seront maintenues sur notre collège jusqu'en 2018. Après cette date, le Rectorat a précisé que les bilangues se poursuivront à condition que l'Allemand soit enseigné en continuité depuis l'école élémentaire. Or aucune école du bassin n'enseigne l'Allemand actuellement. Si d'ici 2018 aucune école ne propose cette langue (une sensibilisation suffit), la bilingue ne pourra plus être maintenue. De plus il faut un minimum de 12 élèves pour maintenir une classe bilangue (20 élèves sont inscrits pour l'année prochaine). Les enseignants d'Allemand sont à pied d'œuvre pour conserver cette classe. Enfin une modification est apportée sur les bilangues en 2016 : les élèves de 6^{ème} n'auront plus que 2h de cours au lieu des 3h actuelles. Ces 2h sont en plus des 26h de cours hebdomadaires obligatoires. À partir de la 5^{ème} les élèves auront 2h30 de cours d'Allemand comme une LV2.
- La LV2 en 5^{ème} se généralise à tous les collèges en France. Le collège A. Malraux faisait parti des collèges test pour la LV2 à partir de la 5^{ème} depuis la rentrée 2014-2015. À la rentrée 2016, pour les 3 niveaux, les élèves auront 2h30 de cours de LV2 dès la 5^{ème} (contre 3h actuellement dans cette phase de test). Il n'y aura qu'une LV2 Espagnol, car un sondage réalisé auprès des 6^{ème} actuels a révélé que seulement 2 élèves souhaitent prendre l'Allemand en LV2, ce qui n'est pas suffisant pour la proposer à la rentrée prochaine. Ne pourront donc faire Allemand en 5^{ème} que les élèves inscrits en bilangue en 6^{ème}.
- La LV1 en 6^{ème} repasse à 4h par semaine. Depuis que le collège était en test, 1h avait été supprimée en LV1 afin de mettre en place la LV2 en 5^{ème}. La LV1 retrouvera donc son horaire hebdomadaire normal. À partir de la 5^{ème} l'horaire de la LV1 sera de 3H par semaine.
- L'option LSF pour les entendants : Cette option à partir de la 6^{ème} sera maintenue et s'inscrit dans le cadre du dispositif bilangue LSF. La nécessité de cet enseignement pour participer au "vivre ensemble" de tous les collégiens a été reconnue comme spécificité de notre collège. Les élèves de 6^{ème} qui choisiront cette option auront donc 2h de cours en plus des 26h hebdomadaires obligatoires. Le choix de l'option LSF sera toujours incompatible avec la bilangue Allemand.

Quelles nouveautés avec la réforme ?

- Les élèves de tous les niveaux auront 26h de classe hebdomadaires (à l'exception des élèves inscrits à des options), pas plus de 6h de cours par jour et une pause méridienne de 1h30 minimum pour les élèves de 6^{ème}. Mais le nombre d'heures d'enseignement est supérieur (28h45 d'enseignement assurées en 6^{ème} par exemple), ce qui laisse 2h45 pour des dédoublements (demi-groupes ou co-enseignements).

- L'Accompagnement Personnalisé

Ce dispositif existera à tous les niveaux: 3h en 6^{ème} / 2h en 5^{ème} / 1h en 4^{ème} / 1h en 3^{ème}.

L'accompagnement se fera soit en classe entière, soit en demi-groupe soit en co-enseignement (deux enseignants dans le même temps de classe). Contrairement à ce qui existe aujourd'hui pour les élèves en difficulté (dispositif appelé *aide personnalisée*), l'Accompagnement Personnalisé bénéficiera à *tous les élèves*. La mission des enseignants sera de prendre en compte les capacités et les besoins de chacun des élèves: ils devront donc par exemple aider les élèves en difficultés et faire avancer les enfants en réussite scolaire.

- Les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) :

Les EPI permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet. Les heures dédiées aux EPI sont prélevées sur les cours traditionnels qui y sont travaillés (toutes les disciplines contribuent aux EPI au cours du cycle). Cela ne signifie pourtant pas qu'ils s'ajoutent aux enseignements communs. Il y a plusieurs thématiques communes à toutes les classes d'un même niveau, mais chaque classe aura un projet différent.

Chaque élève aura vu au moins 6 EPI minimum sur les 8 thématiques proposées à l'issue de ses années collège.

Les EPI vont contribuer de façon concrète à la mise en œuvre au collège de trois parcours éducatifs : le Parcours Citoyen, le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) et le Parcours Avenir.

Les EPI feront l'objet d'une évaluation qui sera prise en compte pour l'attribution du futur diplôme national du brevet (DNB).

Lors du DNB il y aura également une épreuve orale de 15 mn au cours de laquelle les élèves présenteront un projet de leur choix qu'ils auront mené dans le cadre d'un EPI (pas obligatoirement lors de l'année de 3^{ème}) ou d'un des trois parcours au programme du nouveau collège : artistique et culturelle (en remplacement de l'histoire des arts), avenir et citoyen.

Voici le choix des thèmes proposés par le collège A. Malraux (Obligations d'en proposer au moins 6, le collège en propose 7).

à En 5^{ème} : - Langues et culture de l'Antiquité

- Corps, santé, bien-être et sécurité

à En 4^{ème} : - Sciences, technologie et société

- Information, communication et citoyenneté

à En 3^{ème} : - Culture et création artistique

- Langues et culture étrangère

- Monde économique et professionnel

- Les Parcours Éducatifs

Il y aura 3 Parcours Éducatifs. Les compétences des élèves sur ces parcours seront évaluées et seront donc visibles dans le livret scolaire.

à *Le Parcours Avenir* : dans ce parcours sera vu le monde économique et professionnel. Le programme de l'actuel DP3 y sera probablement intégré.

à *Le Parcours Citoyens* : enseignement moral et civique. Il se fera à travers tous les enseignements. Il a été mis en place dès septembre 2015, suites aux attentats, de l'école élémentaire jusqu'au lycée. Il remplace les programmes d'Éducation Civique.

à *Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle* : Il reprend l'actuel enseignement de l'Histoire des Arts.

- Un nouveau livret scolaire

Ce livret national sera construit sur un format identique du CP à la 3^{ème}.

Les professeurs seront ils accompagnés pour mettre en place cette réforme ?

Un vaste plan de formation à la réforme a été mise en place, par vagues successives. La dernière phase, qui consiste à former tous les enseignants est en cours. Ces formations ne doivent pas être prises sur le temps scolaire.

Il est donné à l'établissement l'autonomie de choisir le nombre d'heures en EPI et le nombre d'heures en AP. Quel choix a fait le collège A. Malraux ? Qui a fait ce choix ?

Les enseignants choisissent les modalités au cours de leurs conseils pédagogiques.

A la rentrée 2016, le choix a été de proposer

en 5^{ème} 1h d'AP et 2h d'EPI

en 4^{ème} et 3^{ème} 3h d'EPI

Ce choix sera voté chaque année au Conseil d'Administration du collège (où les parents sont représentés par leurs élus) traitant de la dotation globale horaire (en février généralement) sur proposition des enseignants et de la direction.

Comment sera évaluée cette réforme ?

Au sein du collège, de même que pour tous les projets de l'établissement, des indicateurs seront choisis. Une réflexion est en cours pour les déterminer. Il existe aussi un comité de pilotage au niveau du rectorat auquel les associations de parents d'élèves sont associées.

Document rédigé par les parents délégués du collège A. Malraux

Réaction face aux attentats du 13 novembre

Le conseil local FCPE du collège A. Malraux adresse ses condoléances aux familles endeuillées par les attentats du 13 novembre.

Face aux actes de barbarie et refusant d'abdiquer face à la violence, la FCPE continue son travail sur le terrain de la défense d'un modèle d'école qui joue un rôle central dans la construction des valeurs républicaines.

Nous refusons la logique de l'exclusion et de l'abandon de nos valeurs.

L'Ecole a un rôle majeur dans l'apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie, de la République. Nous refusons donc de céder à la tentation de l'échec et de la fin du débat.

Lien vers le communiqué de presse de la FCPE Nationale

Lettre de la ministre

Lien vers trois journaux qui expliquent les événements aux enfants : <http://www.playbacpresse.fr/>

§ « Le petit quotidien » pour les 6-10 ans

§ « Mon quotidien » pour les 10-14 ans

§ « L'actu » pour les 14-17 ans

Le site de la FCPE nationale propose des liens pour vous aider à parler des événements avec vos enfants, ainsi que les mesures de sécurité mises en place dans les écoles et les établissements scolaires : <http://www.fcpe.asso.fr/index.php/focus/item/1599-attentats-en-parler-s-informer>

A.4 Newsletters

A télécharger ici <http://fcpecollegemalraux.fr/category/newsletter/>

A.5 Courriers

Lettre au DASEN pour lui demander le remplacement d'enseignants en Lettres Modernes et Langue des Signes Française

Conseil Local FCPE du collège André Malraux

14 Chemin de Pouciquot, Maison des Associations

31520 Ramonville Saint Agne

contact@fcpecollegemalraux.fr

A Monsieur Jacques Caillaut

Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Haute-Garonne

Rectorat de l'académie de Toulouse, CS 87703, 31 077 Toulouse cedex 4

Ramonville Saint Agne, le 7 septembre 2015

Monsieur le Directeur Académiques des Services de l'Education Nationale,

Depuis la rentrée scolaire, certains de nos enfants scolarisés au collège André Malraux à Ramonville St Agne n'ont pas d'enseignant en Lettres Modernes et Langue des Signes Française. Nous avons interagi auprès de la direction de l'établissement qui nous a répondu être depuis le 18 août dans l'inconnu quant à la nomination de remplaçants. Cette situation est d'autant plus incompréhensible et intolérable lorsqu'il s'agit du remplacement de professeurs dont l'absence est prévue depuis longue date (congé maternité par exemple).

Les parents d'élèves s'inquiètent du retard que les enfants concernés vont prendre dans leurs apprentissages. Ces enfants devront en effet redoubler d'efforts pour le rattraper, et dans ces conditions, les élèves en difficulté ne verront pas leur situation s'améliorer. Ce défaut de remplacement inquiète aussi les parents des élèves ayant des professeurs qui partiront à la retraite en cours d'année (en Allemand et Mathématiques notamment) craignant qu'ils ne soient, eux non plus, pas remplacés à temps.

Ainsi nous vous demandons, Monsieur, de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que nos enfants puissent avoir des enseignants en Lettres Modernes et Langue des Signes Française sans attendre. Nous resterons vigilants à ce que les départs à la retraite soient remplacés dès la première heure.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les parents d'élèves FCPE du collège André Malraux.

Copie à

- Mme Corine Damerval, Principale du Collège André Malraux, Ramonville Saint-Agne
- Georges Méric, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Monsieur Christophe Borgel, Député 9ème circonscription de Haute Garonne
- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de la Haute Garonne, FCPE31

Lettre au DASEN pour lui demander le remplacement d'un enseignant en mathématiques

Conseil Local FCPE du collège André Malraux

14 Chemin de Pouciquot, Maison des Associations

31520 Ramonville Saint Agne

contact@fcpecollegemalraux.fr

A Monsieur Jacques Caillaut

Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne

Rectorat de l'académie de Toulouse, CS 87703

31 077 Toulouse cedex 4

Ramonville Saint Agne, le 22 janvier 2016

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Depuis le 14 décembre 2015, une enseignante en Mathématiques est absente au collège André Malraux à Ramonville St Agne. Son absence affecte quatre classes sur deux niveaux (en 6ème et 5ème). Nous avons interagi auprès de la direction de l'établissement qui nous a répondu être pessimiste quant à la nomination rapide d'un remplaçant ou d'un suppléant malgré ses efforts pour garantir la continuité du service public.

Cette situation met en lumière une carence manifeste de vos services et ceci est intolérable.

Les parents d'élèves s'inquiètent du retard que leurs enfants vont prendre dans leurs apprentissages. Cela fait plus de quatre semaines que ces élèves ne reçoivent pas les enseignements en Mathématiques auxquels ils ont droit. Il est inadmissible que cette situation se prolonge. Ces enfants devront redoubler d'efforts pour rattraper le retard pris sur les programmes respectifs. Dans ces conditions, les élèves en difficulté verront leur situation se dégrader.

Ainsi, il nous semble urgent de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que nos enfants puissent avoir un enseignant en Mathématiques sans attendre. Nous vous demandons aussi de mettre en place une aide personnalisée supplémentaire pour aider les élèves les plus en difficulté à rattraper les cours à un rythme qui leur soit adapté.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les parents d'élèves FCPE du collège André Malraux.

Copie à

- Mme Corinne Damerval, Principale du Collège André Malraux, Ramonville Saint-Agne

- Georges Méric, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Monsieur Christophe Borgel, Député 9ème circonscription de Haute Garonne
- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de la Haute Garonne, FCPE31

Lettre aux parents ne s'étant jamais connecté à l'ENT pour leur apporter notre aide

Parents délégués FCPE
Du collège A. Malraux

Ramonville Saint Agne, le 9 Septembre 2015

Madame, Monsieur

C'est en tant qu'élue FCPE des parents d'élèves du collège, et plus particulièrement en tant que parent d'un élève de la 5ème D comme votre enfant, que je vous écris.

Notre souhait à la FCPE est que tous les enfants aient les mêmes chances de succès, que tout le monde puisse participer à la vie du collège.

A la réunion de parents-professeurs de ce début d'année, nous avons appris que vous ne vous étiez jamais connectés l'an dernier sur l'ENT («Environnement Numérique de Travail»). Cet outil informatique nous permet de suivre l'actualité du collège, les devoirs à faire par nos enfants, les outils que les professeurs mettent à leur disposition,, et les notes obtenues.

Cette semaine par exemple, le professeur d'Espagnol, en indiquant qu'il fallait apprendre l'alphabet en espagnol, a mis un lien qui nous permet d'écouter une chanson avec les lettres en espagnol, avec le bon accent.

Peut-être vous connectez-vous avec le nom de votre enfant? Auquel cas ce courrier ne vous concerne pas (il serait cependant préférable que vous accédiez à l'espace parents avec votre propre mot de passe, à demander au collège si vous l'avez égaré).

Si vous ne savez pas comment vous connecter à l'ENT, que vous voulez un coup de main pour l'utiliser, nous vous proposons de venir vous faire une démonstration si vous le souhaitez.

Si vous n'avez pas d'ordinateur connecté à internet, nous pouvons vous accompagner au «PIJ» (Point Information Jeunesse), ouvert à tous, entre la bibliothèque et le cinéma de Ramonville.

Là, il y a des ordinateurs en libre accès, avec un accueil gratuit et anonyme. Nous pouvons vous aider à vous connecter sur l'ENT sur ces appareils.

Si notre aide vous intéresse, vous pouvez me contacter par téléphone, après 18Heures de préférence, au 06 82 68 00 02

En attendant, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Mme Marion Barbail

Demande de subvention pour l'interprétariat LSF

Pour le Conseil Local FCPE du collège André Malraux
Mme Barbail Marion, Trésorière
14 rue Léon Viala
31520 Ramonville Saint Agne
contact@fcpecollegemalraux.fr



A Monsieur Méric,
Président du Conseil Départemental
de la Haute Garonne
1, Bd de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9

à Ramonville Saint Agne, le 8 Février 2016

Objet ; Demande de Subvention pour des frais d'interprétariat en LSF pour une conférence destinée aux parents des collégiens.

Monsieur le Président.

Le collège de nos enfants à Ramonville Saint Agne est un des rares en France à accueillir les enfants sourds avec les autres collégiens entendants. C'est la seule commune à le faire de la maternelle à la terminale.

A la FCPE, nous sommes vigilants à maintenir cette intégration du mieux possible pour toutes les familles.

Nous allons organiser le 22 Mars 2016 une conférence pour les parents du collège sur les dangers du numérique et des réseaux sociaux. C'est la brigade de gendarmerie de Cugnaux qui va intervenir. Nous l'organisons juste après que cette brigade intervienne auprès des élèves, sourds comme entendants : ils vont parler aux 6ème de ce qu'est la loi, aux 5ème des dangers du numérique, et aux 4ème des conduites addictives.

Nous souhaitons vivement que les parents sourds puissent assister à cette soirée. **Aussi allons nous faire venir des interprètes en Langue des Signes. Leur intervention nous coûtera 434 Euros** (Cf devis en pièce jointe).

Nous ne doutons pas que vous serez sensible à notre requête. Notre commune de Ramonville est réputée pour préserver ce vivre ensemble avec les sourds. Avec la principale du collège, nous travaillons de concert pour que nos enfants accueillent la différence, partagent leur temps scolaire et périscolaire avec la mixité la plus étendue possible.

Nous avons appris que l'Assemblée Départementale a accepté à l'unanimité en Janvier une motion pour obtenir le maintien de l'option d'apprentissage de la LSF pour les entendants du collège dans le cadre de la réforme nationale des collèges.

Nous sommes certains que saurez trouver une solution pour que les parents sourds de collégiens puissent aussi bénéficier de tous les services proposés sans être lésés par leur handicap, et donc puisse assister aux conférences que nous organisons au sein du collège. Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre message.

Une copie de ce courrier a été transmise à:

- Dr Philippe , Chef de service du Conseil Médical du Conseil Départemental.
- Mme Damerval, Principale du collège A. Malraux;
- Mr Lubac, Maire de Ramonville Saint Agne;
- Mr Iclanzan, Conseiller Départemental du canton de Toulouse 11 (Ramonville).
- Mr Borgel, Député de la 9ème circonscription de Haute-Garonne;

Pièces jointes :

- 1- Déclaration de l'association des parents d'élève FCPE du collège André Malraux
- 2- Devis d'interprétariat par la société « Interprétis ».

Lettre à la Rectrice de l'Académie de Toulouse pour le maintien de l'option LSF

Conseil Local FCPE du collège André Malraux
14 Chemin de Pouciquot, Maison des Associations
31520 Ramonville Saint Agne
contact@fcpecollegemalraux.fr



A Madame Hélène BERNARD,
Rectrice de l'Académie de Toulouse
CS 87703, 31 077 Toulouse cedex 4

à Ramonville Saint Agne, le 16 décembre 2015

Pour le maintien de l'option « Langue des Signes Française » pour les entendants au collège André Malraux de Ramonville Saint Agne

Madame la Rectrice.

Le collège de nos enfants à Ramonville Saint Agne est un des seuls avec celui de Poitiers à proposer d'accueillir les enfants sourds intégrés dans des classes ordinaires. **Dans notre commune ce programme d'intégration se fait même de la maternelle au lycée depuis 1991, ce qui est unique en France.**

Pour favoriser cette intégration, certains cours sont communs, en classe mixtes, et toute la vie du collège (récréations, restauration, activités périscolaires) est mixte. De plus des élèves entendants peuvent apprendre la Langue des Signes Française (LSF) dès la 6ème jusqu'à la terminale en s'inscrivant à une option. Dans notre collège, cette option permet aux élèves de cycle ordinaire, handicapés ou non, et d'enseignement adapté (SEGPA) de vivre ensemble un véritable temps d'inclusion. Cette intégration est une réussite reconnue par tous, et bon nombre de familles d'enfants sourds ont d'ailleurs emménagé sur notre région grâce à cette réputation.

La réforme des collèges prévoit la suppression de toutes les options dès la rentrée mais nous n'avons encore aucune information sur le maintien ou non de l'option LSF. Cependant nous pensons qu'il est nécessaire que des élèves motivés de tous les cycles soient capables de signer avec les sourds pour que les deux communautés continuent à vivre et s'épanouir ensemble. Ils continuent ensuite au lycée, et obtiennent ensuite un bon niveau et pour certains même, cette option a été déterminante pour leur choix professionnel.

Par conséquent, nous demandons à ce que l'option "LSF pour les entendants", et l'enveloppe budgétaire spécifique qui va avec, soient maintenues, dans le cadre des enseignements de complément.

Nous ne doutons pas que vous serez sensible à notre requête qui s'inscrit dans une volonté de voir nos enfants accepter et accueillir la différence pour préserver ce vivre ensemble si bien réussi dans notre ville. Nous sommes certains que saurez trouver une solution pour que cette option perdure dans le cadre de la réforme des collèges.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre message.

Une copie de ce courrier a été transmise à:

- Mr Frédéric Detchart, Conseiller technique chargé du handicap
- Monsieur Jacques Caillaut, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Haute-Garonne
- Mme Damerval, Principale du collège A. Malraux;
- Mr Lubac, Maire de Ramonville Saint Agne;
- Mr Iclanzan, Conseiller Départemental du canton de Toulouse 11 (Ramonville).
- Mr Borgel, Député de la 9ème circonscription de Haute-Garonne;